

BIO INFOS

«Je pourrais être un peu plus tolérant du côté des adventices»

Philippe Faivre gère une exploitation bio sans bétail en Ajoie. Agriculteur et entrepreneur de travaux agricoles, il tire le bilan de deux ans de reconversion.

Partant de Porrentruy, la route suit l'Allaine, une modeste rivière, en direction de la France et traverse le Jura tabulaire. Pour atteindre le petit village de Montignez, il faut ensuite bifurquer fortement à droite au niveau du Prieuré de Grandgourt et traverser une vieille forêt de feuillus. Montignez, un petit village paisible de 250 habitants, en marge du temps, est situé dans une dépression karstique et jouxte le département français du Territoire de Belfort.

La ferme de Philippe Faivre est au milieu du village. Elle a été utilement rénovée et sa place est bordée de bâtiments d'exploitation dont les portes donnent sur un imposant parc de machines agricoles. Nous demandons à ce quinquagénaire de poser avec un de ses engins pour la photo illustrant notre article. Il s'allume une cigarette, sourit malicieusement et part sortir son vieux Fiat, caché derrière ses trois moissonneuses-batteuses.

Modeste et pragmatique, Philippe Faivre aime les défis et les relève un à un. Il a pendu

le seau à traire à un crochet en 1994, chargé ses derniers porcs en 2010, puis, à partir de 2011, converti son exploitation sans bétail de 64,5 hectares à la production biologique.

En y repensant, Faivre déclare: «Je crois qu'en optant pour l'agriculture biologique, j'ai fait le bon choix». S'étant dit qu'il devait être possible d'obtenir un revenu égal en pratiquant l'agriculture biologique, il s'est attelé à la tâche. «Et ça ne fonctionne pas mal du tout», nous confie-t-il. Il y a bien un peu davantage de travail – notamment pour la régulation mécanique des adventices – mais aussi un meilleur revenu.

«J'aime les champs soignés»

Sur le terrain, Philippe Faivre laisse le moins possible au hasard. «Mes collègues bio me disent que je pourrais sans problème être un peu plus tolérant envers les mauvaises herbes, sourit-il, mais j'aime les champs soignés.» Sa principale surprise au niveau de la reconversion au bio, c'est le peu de problèmes que pose la régulation mécanique des adventices.

Actuellement, cet agriculteur bio et entrepreneur agricole ajoutot utilise aussi sa houe rotative et sa herse-étrille pour entretenir les champs de ses collègues pro-

duisant en conventionnel. «Dans notre région, au printemps, le sol est souvent recouvert de croûtes dures; en passant la houe rotative, on ne réduit pas seulement les adventices, on bloque aussi la capillarité de la couche de surface; cela aide le sol à mieux respirer, favorise la minéralisation et protège les sols de la dessiccation.»

Adieu aux betteraves

Son blé d'hiver, Philippe Faivre le sème après deux ans de prairie artificielle et après avoir labouré. Les autres cultures, il les gère dans la mesure du possible sans labour. Après le blé, il passe au maïs plante entière ou à une culture associée pois-orge, ou encore à du colza ou à une culture associant féverole et avoine. Retour ensuite au blé et enfin au triticale ou à une autre culture. Voilà pour l'assolement, tel qu'il s'est développé jusqu'à ce jour.

Le nouvel agriculteur bio doit par contre dire adieu à ses préférées, les betteraves sucrières. La culture bio des betteraves sucrières exige encore beaucoup de travail, ce qui ne s'accorde pas avec sa politique basée sur une exploitation à agent unique.

Il se réjouit d'autant plus d'avoir passé à la culture de blé biologique. «C'est une culture simple, rentable. C'est surtout la lutte contre les ru-

mex qui demande plus de travail. Je dois l'effectuer régulièrement, à la main», déclare Philippe Faivre. «Mais si on les a toujours à l'œil, pas de problème!»

L'automne dernier, Philippe Faivre a semé les variétés Siala, Claro et Scaro, à raison de 480 grains par mètre carré. En 2012, il n'a pas été satisfait du rendement de la variété Wiwa (32 kg). Le Runal et le Siala ont été plus satisfaisants avec, respectivement, 37 et 44 kilos, des rendements pas mauvais du tout pour une exploitation sans bétail et pour les sols jurassiens.

Un engrais bioconforme

La lutte contre les adventices se résume à un passage à la houe rotative et à la herse-étrille en automne. Côté engrais, il utilise un engrais complet commercial bioconforme. Cet engrais n'est pas donné. Mais, avec un prix indicatif à la production de 106 francs par décitonne de blé Bourgeon complet (classes Top et I), ce paysan Bourgeon rentrera tout de même dans ses frais pour sa première année bio, suite à deux ans de conversion.

Ce qui lui a causé du souci l'année dernière, c'est le colza, qui était dans un état misérable au sortir du printemps. «Tout d'abord, je voulais labourer et l'enterrer, mais il a encore produit beaucoup de



Philippe Faivre a reçu de nombreux échos positifs suite à sa reconversion.

fleurs sur les pousses latérales. Finalement, il m'a donné un rendement de 24 kilos.»

Motivé par les échos positifs

Durant sa reconversion à l'agriculture bio, Philippe Faivre a reçu de nombreux échos positifs de la part de consommateurs, une motivation supplémentaire. «Ça m'a vraiment

fait très plaisir.» Quels conseils donnerait-il à un collègue qui souhaiterait se convertir au bio? «Pour ce qui est des grandes cultures, les avantages sont évidents. Mais pour la production animale, il faut que le marché des produits animaux suive. C'est un point qu'il faut bien analyser avant de se lancer.»

STEPHAN JAUN, BIO SUISSE

FRIBOURG

Les anciens de l'AG s'informent sur les énergies renouvelables

Michel Currat

Réunis à Grangeneuve à l'occasion de leur assemblée annuelle, les membres de l'Association des anciens élèves de l'AG ont assisté à une conférence sur les énergies renouvelables.

Les membres de l'Association des anciens élèves de l'Institut agricole de Grangeneuve (IAG) ont eu la chance de pouvoir suivre une conférence sur les énergies renouvelables lors de leur assemblée générale. Avant cela, dans la partie statutaire, le président Roland Zahnd a brièvement commenté l'année agricole 2012. Il a surtout salué

l'admission de 122 nouveaux membres de l'association qui en compte désormais près de 2000.

Côté finances, les comptes présentés par le caissier Jacques Frioud laisse apparaître un léger déficit de 709 francs pour un total de recettes de 15892 francs. Quant à la fortune de l'association, elle se monte à près de 40000 francs.

L'assemblée a ensuite pris connaissance de la dissolution de la section «Sarine», faute de motivation des membres de cette section. Le président des anciens élèves Roland Zahnd et le caissier Roland Frioud ont démissionné après de nombreuses années d'activité. L'assemblée a élu Cédric Maillard et Eric Progin pour les remplacer. Le président sera désigné par le comité et présenté à la

prochaine assemblée générale.

Les énergies du futur

Pour en venir à la conférence du jour présentée par Frank Reinhardt, chargé d'affaires biomasse et photovoltaïque auprès de Greenwatt SA, elle avait pour thème «Les énergies renouvelables et leur potentiel dans l'agriculture». Le conférencier a d'abord rappelé le contexte politique dans lequel s'inscrit cette mise en valeur des énergies renouvelables, à savoir que la Confédération a fixé des objectifs d'ici à l'horizon 2050, notamment d'avoir une production d'au moins 5400 GWh en provenance d'énergie verte.

Comment y parvenir? Le spécialiste a parlé des centrales de biogaz, des installations photovoltaïques et plus brièvement des éoliennes. Les deux premières intéressent principalement les agriculteurs. Les centrales de biogaz agricoles permettent une valorisation des fumiers, des liers bovins et des résidus de culture. «Il s'agit de déchets localement disponibles, mais avec des rendements énergétiques limités», a expliqué Frank Reinhardt. Ces déchets agricoles doivent représenter au moins 80% de la matière première nécessaire à la pro-

duction de la biomasse. «A cela, il est possible d'incorporer des déchets non agricoles, appelés cosubstrat, tel du petit-lait, des déchets verts, des déchets de fruits. Il s'agit de déchets issus d'une production alimentaire ou industrielle avec des rendements énergétiques élevés, mais leur proportion ne doit pas dépasser 20%», a-t-il encore précisé.

Selon Frank Reinhardt, pour les agriculteurs différents facteurs sont primordiaux pour la réussite de la réalisation d'une installation de biogaz. En premier lieu, il insiste sur le degré de motivation de l'exploitant. «Il faut, dit-il, l'esprit d'un entrepreneur. Une installation de méthanisation est comme une vache. Elle vit, elle demande à être alimentée et nécessite des soins journaliers.»

Le choix du site est un des éléments déterminants. Il est nécessaire en effet de tenir compte du bassin d'approvisionnement en matière première et de limiter les transports pour des raisons économiques et écologiques. Enfin, une valorisation optimale des flux entrants et sortants est essentielle. «La vente de l'électricité et la rétribution au prix coûtant, la vente du surplus de chaleur en hiver et une taxe pour le traite-



Frank Reinhardt, le conférencier du jour.

ment des cosubstrats: tous ces éléments doivent être étudiés dans le détail», a insisté Frank Reinhardt. Cependant, une installation bien réalisée procure de nombreux avantages, telle la transformation de déchets organiques, et un énorme potentiel pour les engrais de ferme encore non exploités. De plus, il s'agit d'une production d'énergie renouvelable en continu et une manière de lutter efficacement contre le réchauffement de la planète.

Le solaire en pleine expansion

L'énergie photovoltaïque offre également un potentiel intéressant. Afin d'illustrer son

propos, Frank Reinhardt a cité une étude réalisée par Swissolar selon laquelle en Suisse le potentiel théorique de toitures permettant l'installation de panneaux solaires serait de 400 km². D'ailleurs, depuis 2008, notre pays a vu une forte croissance des installations photovoltaïques suite à l'introduction de la nouvelle Loi sur l'énergie.

«Mais, une fois encore, il faut bien étudier tous les paramètres du projet avant de se lancer dans la réalisation d'une telle installation afin d'être sûr de sa rentabilité et ne pas oublier de tenir compte des coûts d'entretien», avertit Frank Reinhardt.



Jacques Frioud, caissier (à gauche), et Roland Zahnd, président.